

Monsieur Grégory DOUCET
Maire de Lyon
69001 Lyon

Lyon, le 13/07/2021

Objet : Préavis de grève du 30/08 au 03/09 2021 (renouvelable).

Monsieur le Maire,

Les agents territoriaux de la Ville de Lyon et du CCAS se mobilisent contre l'allongement de leur temps de travail que vous vous apprêtez à décider, en application de la loi de transformation de la fonction publique.

Contrairement à certains maires de France qui entendent résister à cette injonction de l'Etat, vous souhaitez apporter votre contribution à cette régression historique et y entraîner tous les agents de notre collectivité.

Vous avez également l'intention d'adopter les mesures d'encadrement du droit de grève qui viendront restreindre les libertés des agents et amputer leurs droits à de légitimes revendications, en les ponctionnant systématiquement d'une journée de salaire quel que soit le temps de grève.

Nous vous demandons de vous opposer à ces deux mesures régressives et à vous engager résolument dans le progrès social plutôt que dans l'abandon des acquis et le retour aux contraintes du passé.

Ces revendications concernent l'ensemble des agents de la Ville de Lyon et du CCAS, toutes catégories et toutes filières confondues, qui pourront se porter grévistes tous les jours du mois de septembre 2021, pour une durée de 0 à 24 heures.

Pour l'intersyndicale, les organisations syndicales suivantes :

SUD -

OFIC

FO

CFDT

CGT
S. Dom Pict

UNSA